

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MARDI 25 FÉVRIER

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le mardi 25 février pour son assemblée générale. L'ordre du jour :

09h00 : Début de l'assemblée au Pôle de proximité des Pieux

1. Validation du compte rendu de l'Assemblée générale du 20 décembre 2024 (CLI)
2. Présentation du bilan moral pour l'année 2024 de la CLI de Flamanville (CLI)
3. Présentation de la clôture du budget 2024 de la CLI de Flamanville (CLI)
4. Présentation des actions prévisionnelles pour l'année 2025 de la CLI de Flamanville (CLI)
5. Présentation du budget prévisionnel 2025 de la CLI Flamanville (CLI)
6. Point sur les événements significatifs de niveau 0 et de niveau 1 – Fla 1 et 2 (Exploitant - ASNR)
7. Point sur le cycle de vie de la centrale – Fla 1 et 2 (Exploitant)
 - Bilan des deux réacteurs sur ces 5 dernières années (flux, puissance, production...)
8. Zoom sur l'arrêt en cours 1P25 – Fla 1 et 2 (Exploitant - ASNR)
9. Point sur les événements significatifs de niveau 0 et de niveau 1 – Fla 3 (Exploitant - ASNR)
10. Point sur les essais de démarrage – Fla 3 (Exploitant - ASNR)
 - Vibrations
11. Informations diverses :
 - Nomination de M. Labrousse
 - Lettre d'information EDF
 - Rapport de la Cour des comptes

12h00 : Fin de l'Assemblée



BENOIT FIDELIN
Président de la commission locale
d'information de Flamanville

vous convie à assister à l'assemblée générale

[le mardi 25 février à partir de 09h00, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux](#)

Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.